

---

# PARLEMENT WALLON

SESSION 2014-2015

---

9 JANVIER 2015

---

## **PROJET DE DÉCRET**

**relatif aux implantations commerciales**

## **AMENDEMENT**

proposé par

M. Evrard, Mme Dock, MM. Jeholet et Dodrimont

# PROJET DE DÉCRET

## relatif aux implantations commerciales

### AMENDEMENT

L'article 1<sup>er</sup> du projet de décret relatif aux implantations commerciales est complété par un point 16° rédigé comme suit :

« 16° « dossier d'évaluation des incidences sur l'environnement » : la notice d'évaluation ou l'étude d'incidences requises en vertu de la législation organisant l'évaluation des incidences sur l'environnement en Région wallonne. ».

### JUSTIFICATION

Il est proposé de définir la notion du dossier d'évaluation des incidences sur l'environnement tel qu'inscrit au sein de l'article 84, §2, alinéa 3 du présent décret.

Cette définition se calque sur la définition proposée au sein de l'article 1, 14° du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Y. EVRARD

M. DOCK

P.-Y. JEHOLET

PH. DODRIMONT